

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

LE JOURNAL DU DIMANCHE

Revue Littéraire, Artistique et de Modes

Vol. I.

MONTREAL, SAMEDI 23 FEVRIER 1884.

No. 10.

LE
MONITEUR du COMMERCE

(Quatrième Année)

REVUE

des Marchés, de la Finance, de l'Industrie et des Assurances.

ABONNEMENT:

Canada et Etats-Unis, - \$2.00
6 mois, - - - - - 1.00
3 mois, - - - - - 50
Le numéro, - - - - - 10

Europe, - - - - - 18 frs

LE
JOURNAL DU DIMANCHE

REVUE

Littéraire, Artistique, et de Modes

ABONNEMENT:

Canada et Etats-Unis, - \$2.00
6 mois, - - - - - 1.00
3 mois, - - - - - 75
Le numéro, - - - - - 5

Europe, - - - - - 18 frs

Bureau: 319 RUE NOTRE-DAME, MONTREAL.

M. E. DANSEREAU, GERANT.

Le Journal du Dimanche

SAMEDI, 23 FEVRIER 1884.

Composée spécialement pour le JOURNAL DU DIMANCHE.

DEUX SONNETS

I

A M^{me} T ***

(A l'occasion du 10^e anniversaire de son mariage.)

Madame, dans la longue et brillante série
Des bonheurs radieux que Dieu vous a donnés,
Vous avez, comme nous, des moments fortunés,
Plus ou moins doux et chers à votre âme attendrie.

Or l'instant le plus beau — minute, heure fleurie ! —
Dont vos jours si serins se soient illuminés,
C'est sans doute celui dont — vous me devinez —
Nous venons célébrer la mémoire chérie.

A cette occasion acceptez ce bouquet ! —
De roses l'on devrait couvrir votre parquet ;
Mais s'il fallait, ce soir, que l'on vous fit l'offrande

D'une fleur pour chacun des dons qu'on aime en
[vous,
Madame, nos bouquets, pour les contenir tous,
Votre maison jamais ne serait assez grande !

II

A M^{lle} N ***

Je connais un petit ange
Lequel n'a jamais mouillé
Sa blanche robe à la fange
Dont notre monde est souillé.

C'est lui qui donne le change
Au pauvre cœur dépouillé
Que l'amour, vautour étrange,
D'un bec vorace a fouillé.

Cet ange, qui vous ressemble,
Sous son aile nous rassemble :
C'est la divine amitié.

Son regard est doux et calme ;
Il m'offre sa verte palme...
En voulez-vous la moitié ?

LOUIS FRÉCHETTE.

A. M. FRANCIS PARKMAN.

Vous avez approché du gouffre délirant
Où le flot furieux du Montmorency gronde,
Erré sous les arceaux de la forêt profonde
Qui se penche au miroir du large Saint-Laurent ;

L'océan vous berça bien souvent sur son onde ;
Le Rhin vous vit assis au bord de son torrent ;
Et votre esprit glana de l'un à l'autre monde
Des récits parfumés d'un arôme enivrant.

De tous vos souvenirs formant de blondes gerbes,
Vous avez buriné sur des frontons superbes
Les noms des bords lointains où vous eûtes accès ;

Mais de tous ces pays que votre plume vante
Celui qui gardera plus fraîche et plus vivante
Votre mémoire, c'est le Canada français !

W. CHAPMAN.

CHRONIQUE

Le petit Chaperon Rouge fait bien de ne pas venir à Montréal. Pauvre fillette ! ce n'est pas qu'elle y rencontrerait des loups, mais elle y trouverait certains avocats. J'aime mieux les premiers que les derniers. Entre les deux mon cœur n'hésite pas ; je préfère la bête à l'homme. Excusez-moi, lecteurs et lectrices, si je sors de ma gaieté ordinaire, mais je souffre. Je souffre jusque dans les replis les plus intimes de mon âme. Je souffre dans ce que la femme a de plus délicat, de plus sacré, de plus respectable. J'ai vu en plein jour, sous les yeux d'un juge qui n'y pouvait rien, j'ai vu, dis-je, outrager souiller, déshonorer une jeune fille, une enfant de quatorze ans, infirme et à moitié idiote, et cela par un avocat.

Je ne le blâme pas cet homme. C'était son droit ; d'aucuns disent son devoir. Triste devoir, plus triste que celui du bourreau, et qu'il me répugnerait de remplir ! Je vais vous raconter la chose en deux mots. J'allais à la Corporation. Taxe d'eau, taxe de chien, peu importe. L'une sert à laver l'autre et les deux ensemble à laver la bourse. Chroniqueur, je dois tout voir et tout savoir. J'hasardai un pas timide vers la cour du Recorder. J'en ignorais le chemin, mais je fus guidée, dans mes recherches, par

les brises odoriférantes dont on m'avait parlé. Je me tapis dans une sorte de couloir faisant face aux accusés. La loge des criminels était vide. Une jeune fille en robe courte était dans la boîte aux témoins, me tournant le dos. L'avocat me faisait face : sa figure était en pleine lumière. Je pouvais l'examiner à loisir.

J'écoutai. Le cas était grave : tentative criminelle sur une mineure ! Du talent déployé dans la défense dépendait l'honneur et la liberté de l'accusé. Il fut bien défendu, je l'avoue. La malheureuse jeune fille, seule, fut condamnée. Pendant je ne sais combien d'heures, elle fut livrée en pâture à la curiosité malsaine d'une foule hideuse et repoussante. Chaque mot égrillard, chaque question épicée était soulignée par les éclats de rire de ces satyres en haillons. Vous avez eu là un beau triomphe, Monsieur l'avocat ! Le juge, lui, écoutait froid, impassible. Mais sous cette impassibilité factice on voyait l'homme qui souffrait. Derrière le juge on sentait le père de famille écœuré, révolté et indigné. La patience a des bornes et la sienne, Dieu merci, en eut ! Aussi la dose était trop forte, la question posée par l'avocat était si rude, si féroce, si déshonorante, que la foule cette fois se tut. Vous aviez été trop loin, défenseur de la veuve et de l'orphelin, les vagabonds mêmes ne vous suivaient plus. L'un d'eux dit, je l'ai entendu : c'est épouvantable ! Le juge se révolta et mit un terme au supplice de l'enfant. Moi, j'étouffais : j'avais la fièvre, le frisson. Mère, j'eus mieux aimé savoir ma fille morte que flétrie par une pareille question. C'était votre droit, Monsieur l'avocat, je l'admets, mais vous l'avez exercé avec une rigueur, avec une férocité que rien n'excuse. Je vous ai vu ; je vous ai étudié longuement, patiemment ; vous m'étonniez. Cette fille, vous la rouliez dans la boue, avec un plaisir de bête fauve ! Vous l'auriez exposée, sans voiles, aux regards de vos admirateurs, de ceux que vous faisiez rire, que vous l'auriez moins souillée que vous ne l'avez fait. Vous avez été sans pitié ! L'insulte, dès le début, était dans votre voix. Vous avez, contre cette malheureuse, fait arme de tout ; vous lui avez même jeté à la face, comme une injure, son infirmité. Sourde, elle l'était ; il suffisait de la regarder pour cela. Ses yeux fixes, son indifférence pour les choses extérieures le prouvait. Il fallait être aveugle pour ne pas vouloir s'en apercevoir. Outrée, indignée, révoltée, je sortis, et rencontrant un collaborateur du *Journal*, je le priai d'aller suivre pour moi cette cause navrante.

Je le vis l'après-midi. Eh bien, lui dis-je. La réponse fut brève : L'accusé est acquitté, mais la famille est déshonorée. Vous êtes

femme, je ne puis vous en dire plus long. Quel drame épouvantable avait suivi celui auquel j'avais assisté le matin ! Je ne pus le savoir. O jeunes filles ! que ceci vous serve de leçon. Restez près de vos mères ; restez au foyer paternel. Songez que la moindre étourderie, la moindre inconséquence peut vous mener à la cour du Recorder ; non pas comme accusées, ce qui n'est rien, le Juge est clément ; mais comme témoins, ce qui est terrible. La défense est sans merci. Songez à cet enfant de quatorze ans, sourde et faible d'esprit. Songez surtout aux avocats, maîtres tout puissants contre lesquels rien ne peut vous protéger !

Le soir du même jour, une femme était attaquée, par deux hommes, de la manière la plus brutale. Deux hommes ! une vraie fête ! On pourra outrager et martyriser la victime à deux reprises différentes.

* * *

Je fus malade toute la journée. Au souper je racontai à un vieil ami ma première expérience de chroniqueur judiciaire. Cela vous étonne, me dit-il, avec un sourire triste, vous avez tort. Chez nous, les criminels sont souvent acquittés ; les témoins, jamais. Rappelez-vous votre affaire. Tiens, c'est vrai ; elle est drôle, mon affaire, je l'avais oubliée. Elle mérite la peine qu'on s'en occupe et qu'on la transmette aux générations présentes et futures. Pour mon récit, je n'ai qu'à fouiller dans les notes du sténographe. Je les ai gardées ; elles nous ont coûté assez cher.

D'abord mon affaire est celle d'Armand. Elle était si bien la sienne qu'il en est mort. Toujours adroit, il avait été se mettre sous un bloc de glace tombant d'un cinquième. Blessé, incapable de travailler, il fit un procès au propriétaire du glaçon, on plaida, Armand fut..... vous allez voir. Je passe les faits sans importance, j'arrive à l'interrogatoire d'Armand, par l'avocat du glaçon :

L'AVOCAT.—Vous avez dit sous serment que vous aviez perdu connaissance en recevant le glaçon ?

ARMAND.—Oui.

L'AVOCAT.—Vous avez dit sous serment que le glaçon était parti du toit de la maison No***, de la rue Notre-Dame ?

ARMAND.—Oui.

L'AVOCAT.—Bon ! Aviez-vous vu ce glaçon quitter le toit ?

ARMAND.—Non.

L'AVOCAT.—Bon ! veuillez expliquer à la Cour, comment n'ayant pas vu le glaçon et déclarant que vous vous êtes évanoui en le recevant, vous pouvez jurer qu'il est tombé du toit de la maison du défendeur en cette cause ?

ARMAND.—!... !... !...

L'AVOCAT.—Bon ! je comprends votre silence, la Cour appréciera. Buvez-vous ?

ARMAND.—!... !... !...

L'AVOCAT.—Buvez-vous ? voyons, répondez.

ARMAND.—Certainement, je bois et je mange, mais mal depuis l'accident.

L'AVOCAT.—Soyez sérieux et respectez la Cour. Je vous demande si vous prenez des boissons spiritueuses ?

ARMAND.—Rarement ; mais j'en prends.

L'AVOCAT.—Bon ! qu'appellez-vous rarement ?

ARMAND.—De temps en temps.

L'AVOCAT.—Précisez. Combien de verres par jour ?

ARMAND.—Je ne puis dire au juste.

L'AVOCAT.—Vous en prenez de trop probablement. (Devant la faiblesse d'Armand, il devenait insolent.) Voyons, prenez-vous dix, vingt ou cent verres par jour ?

ARMAND.—Je ne sais pas ?

L'AVOCAT.—Est-ce plus, moins. Enfin, répondez ; vous êtes sous serment.

ARMAND.—Trois ou quatre.

L'AVOCAT.—Bon ! Buvez-vous le matin, avant de sortir ?

ARMAND.—Ça dépend.

L'AVOCAT.—Comment, ça dépend. Ça dépend de quoi ?

ARMAND.—Si je me sens fatigué, ou mal disposé.

L'AVOCAT.—Ah ! Bon ! Très bien ! vous pouvez vous retirer.

Je passe les détails, les objections du savant ami et autres fatras judiciaires. J'avais déjà été interrogée ; on arriva aux plaidoiries.

Notre défenseur était faiblement payé ; il plaïda de même. S'il avait été convert d'or, c'eût été identique. L'autre se leva. C'était un homme au regard louche, vil et sournois. Il avait plusieurs fois frisé le pénitencier. Les savants amis l'accusaient d'avoir pratiqué la traite des blanches. Lui, sans nier, avait laissé dire. Son indifférence était à la hauteur du mépris de ses collègues.

Il exposa la cause, puis passa à la défense :

Jamais, dit-il, tentative aussi effrontée de chantage n'a été faite devant une Cour de justice. Mon client est un homme intègre, bon, charitable, prêt à réparer tous les torts qu'il a pu causer involontairement, mais qui résistera jusqu'au bout à la demande malhonnête de nos adversaires.

(Ça commençait bien. Armand rageait, moi je riais ; je trouvais ça amusant.)

Un homme passe devant notre maison ; il perd connaissance, tombe ; on le ramasse, on le porte chez lui, et quand il reprend ses sens, il nous intente ce procès sous un prétexte futile. Où sont ses témoins ? Mon savant ami a tout d'abord déclaré qu'il n'en avait pas. Puisqu'on n'avait pu les retrouver. (Armand avait été ramené par deux hommes, deux bons ouvriers qui s'en étaient allés tranquillement.) Nous les connaissons ces témoins introuvables, et la Cour aussi. Votre intrigue, je vais la dévoiler. Je l'ai découverte en dépit de toutes vos précautions. Le demandeur s'est marié à un âge avancé. Sa femme est jeune, coquette ; vous l'avez vue dans la boîte. Elle est exigeante. Elle veut briller et vous n'avez pas la force de résister. Vous ne savez pas résister ! Vous dépensez vos derniers louis à satisfaire sa vanité, et vos dernières forces..... ceci ne regarde que vous. Non, pourtant, ces forces que vous sacrifiez à l'accomplissement de devoirs devenus trop lourds, il faut les réparer. Vous buvez, vous buvez dès le matin. Puis, dans votre ivresse, saisi par le froid, vous trébuchez, vous tombez, vous vous blessez et vous voulez que nous, père de famille, qui avons su régler notre vie et contenir nos passions ; nous, dont la vie est exempte de tout blâme, nous soyons appelé à payer les résultats fâcheux de vos amours d'automne et de votre intempérance ! C'est trop d'impudence ! Et cette femme (c'était mon tour) la Cour l'a déjà jugée. Le mari, pour vous attendrir, plaide la pauvreté, le besoin ; mais elle, coquette jusqu'à l'effronterie, elle vient devant vous vêtue

comme une courtisane. (Je commençais à me mettre en colère, ma toilette somptueuse était une vieille robe d'alpaca, sur laquelle j'avais mis, moi-même, quelques perles pour en cacher l'usure.) Courtisane, elle ne l'est pas, je le sais (il s'y connaissait, il en vendait), mais elle en a la vénalité. La preuve, vous l'avez dans ce compte filé pour soins donnés. (C'était une finesse de notre savant ami, à nous.) Voilà la femme, son mari est là, mourant, et elle, elle compte combien lui rapporteront ses compresses et ses cataplasmes ; j'allais dire ses veilles. Non, elle n'a pas même veillé celui qui lui avait donné son nom, et dont elle avait juré de partager la vie, dans le bonheur comme dans le malheur. On avait pris une garde, cela fatiguait moins Madame et grossissait d'autant la note qu'on s'appretait à nous faire payer. (On l'avait prise sur l'ordre du médecin qui m'avait trouvée trop faible après six semaines de veilles.) Eh bien ! non, nous ne paierons pas, vos infâmes calculs seront déjoués, et au lieu de la fortune que vous avez pensé nous extorquer, vous n'emporterez en quittant ce sanctuaire de la justice que la flétrissure que vous avez méritée.

En délibéré.

Pendant cette plaidoirie, j'avais, de rage, déchiré mes gants et brisé mon busc. Si j'avais tenu entre mes mains ce trafiquant de chair humaine, comme je l'aurais arrangé ! Pendant deux mois j'ai laissé pousser mes ongles à son intention. Armand m'en voulait pour ma robe de courtisane. Moi, franchement, je doutais de son glaçon. Celui que j'avais reçu me semblait plus réel. Nous perdîmes. Alors commença la danse légale. Procès en dommages de la part du propriétaire. Procès criminel pour parjure ; saisies, ventes, etc., que sais-je ? Les avocats, c'est comme les engrénages ; quand ils vous prennent le doigt tout le corps y passe. J'aurais pu, paraît-il, empêcher la ruine. On me parlait d'opposition ou d'autre chose. Armand était honnête ; il voulait payer. Nous n'avions qu'un nom à nous deux et nous payâmes. L'argent n'est rien, l'honneur est tout. Tant pis pour ceux qui me traiteront de niaise ! Quand il est mort, Armand était satisfait, il ne devait rien ! Il savait que je me tirerais toujours d'affaire. Avant de détacher son esprit des choses terrestres, pour s'occuper des soins de son âme, il me fit appeler. Si je te laisse pauvre, Maud, me dit-il, je ne suis pas coupable, je t'assure que je l'ai reçu.

Voilà mon histoire !

MAUD.

P. S.—Je parlerai un autre jour des lettres et des valentins qui m'ont été adressés. Par exemple, je ne parlerai ni de Ludovic ni de son portrait. J'abandonne à tout jamais ce Raphaël aux épinards. Je le laisse avec sa boîte à sornettes et sa boîte à couleurs dans sa boîte à bêtes. Ma pose lui est inutile. Il le dit ; il a raison. La sienne est suffisante pour deux.

M.

C'est encore moi. Je reçois un mot de l'administration du Journal : " Votre chronique est une attaque contre le barreau." Je respecte l'administration, comme on respecte un coffre-fort ; mais elle se trompe du tout au tout. Je n'ai jamais attaqué le barreau. Je compte des avocats parmi mes parents, parmi mes amis.

Quelques-uns, vrais défenseurs de la veuve, m'ont offert et donné gratuitement leurs services lors du règlement de mes petites affaires. On n'oublie pas ces choses-là. L'homme au glaçon avait raison, je l'ai dit. Mais il a eu tort de nous ruiner à l'aide de finesses légales. Recevoir sur la tête un morceau de glace, et donner en échange une fortune, même petite, c'est dur ! Quant à l'autre, ce que j'en ai dit, je le maintiens. Cette boîte des témoins, vrai pilori du moyen âge, nous livre nous, femmes, à la merci des criminels. La brutalité des interrogatoires assure l'impunité aux coupables. Elle nous fait peur, cette boîte, de laquelle les plus pures et les plus honnêtes ne sortent jamais sans y laisser quelques lambeaux de leur dignité, de leur bonheur, de leur pudeur et souvent de leur honneur.

M.

POURQUOI ?

C'est une grave question, un problème difficile à résoudre que je mets aujourd'hui sur le tapis :

Les temps sont changés. Le fait est notoire et ne se discute pas.

Mais dans ce cas-ci est-ce à cause de l'esprit du siècle ? A qui la faute ? Enfin, pourquoi la société se débande-t-elle comme vous voyez ? Pourquoi le sexe fort de notre génération se fait-il misanthrope maussade..... que sais-je !

Qu'on jette un coup d'œil sur la société d'aujourd'hui..... Grand Dieu ! qu'est devenue la franche courtoisie de nos ancêtres !

Que sont devenus les beaux jours où la conversation était un art ; où les bonnes manières n'étaient pas, hélas ! qualités rares et inappréciées !

Nos pères n'étaient pas des pleutres. Je n'en veux pour preuve que le retentissement prolongé de leurs exploits patriotiques. Ils maniaient vaillamment l'épée foi d'honneur ! Ils n'étaient pas timides devant l'oppression, pas du tout dociles à la tyrannie et ne marchandait pas leur sang quand il en fallait verser pour le baptême de nos libertés..... Mais ils n'en dansaient pas moins gaillardement la menuet, ils n'en passaient pas moins de longues heures en causerie avec les femmes, ce qui, soit dit entre nous—ne semblait pas alors du temps perdu.

Au surplus, sans craindre de déroger à leur dignité, ils savaient saluer le plus gracieusement du monde.

Le salut !..... En voilà encore un art qui périclite !

Ont-elles dégénéré les franchises et braves révérences du temps de jadis, pour en arriver au salut guindé, mal ébauché de nos fashionables.

C'est à peine si ce chevaleresque accessoire de l'antique galanterie se retrouve de nos jours dans le cérémonial parlementaire.

Et encore.....

Tenez, il faut voir ça à l'Assemblée Législative.

Vous savez que les députés doivent s'incliner lorsqu'ils passent devant *la masse* (symbole du pouvoir dans les séances du parlement). Eh bien..... ce qu'il y a de raideur, d'occulte révolte dans ces échine démocratiques ! Vous ne sauriez le croire. Cela vous donne tout de suite le *la* de l'époque.

Siècle d'affranchissement voyez-vous !

Il s'en trouve pourtant qui atteignent un niveau recommandable dans ce salut obligatoire, mais n'allez pas vous attendrir sur le respect sans bornes de ces loyaux sujets pour les armes royales ! C'est tout simplement un petit calcul d'amour-propre de leur part.

Ces messieurs se trouvent gracieux en saluant d'une certaine manière. Voilà tout.

Je ne me désolerais pas outre mesure de la *dégénérescence du salut au XIXe siècle*, si toutes les coutumes du bon vieux temps ne glissaient dans le même *decrecendo* déplorable. J'estime que nous retournons à la barbarie par la voie de nos idées avancées.

Non pas que je veuille raisonner comme ce personnage d'une nouvelle bretonne, qui proclamait que la civilisation était une baliverne et ses progrès des *nuisances* publiques.

Celui-là voulait prouver que c'était bien mieux avant qu'il y eut un chemin de fer de Quimper à Quimperlé.

—On se rendait moins vite, disait-il, mais on parlait plus à bonne heure. Cela revenait au même. Et puis il ne se faisait pas comme aujourd'hui un abus de visites, voilà ! Aussi quel plaisir de se voir quand cela n'arrivait pas si souvent... Et surtout il se tuait moins de gens, miséricorde du Bon Dieu !..

Je suis en excellents termes avec la civilisation.

Pour un empire je ne consentirais à me brouiller avec elle !

Je n'en veux donc pas trop médire.

Mais là, sérieusement... Est-ce bien à elle que nous que nous sommes redevables de l'état actuel des choses ?

Serait-ce elle qui suggère à la jeunesse le maintien que vous savez ?

Raisonnons :

Vous figurez-vous qu'une génération se façonne aux belles manières en bouquinant à perpétuité ? Croyez-vous que son intelligence puisse se développer sûrement au fond des cabinets poudreux ; qu'il puisse y avoir de l'équilibre dans les idées qu'elle se forme quand la science abstraite, profonde et absorbante accapare tous ses instants ?

Sur cet horizon sévère de l'étude obstinée, un regard de femme glissant doux et discret, est-il donc sans charmes ?

Après des efforts pénibles d'application laborieuse, en recherche d'une solution à quelque problème obscur, ne faut-il pas un peu de diver-

sion pour rasséréner l'esprit fatigué, un grain de gaieté pour chasser les noirs fantômes qui, une fois évoqués, se dressent constamment dans votre pensée comme autant de Sphyx.

L'homme ne vit pas seulement de livres ; ou bien—conséquence peu logique mais inévitable cependant—s'il ne vit que de cela, il devient aussi traitable, aussi plein d'aménité envers ses semblables que l'ours des bois à l'égard du reste de la création.

La tâche de faire danser les jeunes filles—puisque c'est entendu qu'il faut que cela saute—de tourner des compliments aux mamans sur l'âge et de fournir le *quorum* aux réunions mondaines, semble à certaines gens blâsés une occupation bonne tout au plus pour les collégiens ou les petites intelligences.

—Nous avons autre chose à faire, pensent ces austères philosophes, que d'aller causer chiffons avec les femmes ! Ne sont-elles pas toutes déplorablement futiles et sottes ! Moi qui—amour-propre à part—suis loin de partager l'opinion précitée, je m'excuse auprès de mes lectrices de la vigueur des termes.

Futiles et sottes ! (je sais que ce sont là vos expressions usuelles quand vous n'avez pas de raisons de farder les mots.) Permettez.....

Je vous conseille d'être moins ermites ; je vous invite à dompter vos instincts sauvages ; à vous mêler un peu plus au monde qui vous fait horreur, et je vous dis, moi, que vous serez surpris de rencontrer au sein de ces réunions *banales et insipides*, qui sont votre cauchemar, des femmes sachant presque tenir tête à votre génie transcendant, avec la seule arme de leur jugement sûr et les sentiments élevés de leur âme naturellement grande.

Des femmes vous éblouissant par de pétulantes saillies qui, pour être piquantes, n'en sont pas moins sensées, et par de spirituelles *futilités* que, bon gré mal gré, il vous faut trouver charmantes.

Futiles et sottes ! Et c'est de cette engeance que vous attendez votre bonheur ! C'est à ces mains folles que vous allez confier le trésor de votre avenir !

Vous poursuivez des objets immatériels, pauvres théoriciens, sophistes acharnés, et vous ne songez pas à façonner d'avance, selon vos vœux, sur le modèle de votre parfait idéal, l'esprit de celles qui seront un jour—si elles ne le sont déjà—les agents de votre félicité, qui tiendront la clef de votre sort !

Dieu me pardonne ! Où me suis-je aventurée.....

J'ai pourtant pour politique de ne pas m'immiscer dans les affaires de ces messieurs et de ne jamais prendre la moindre part dans leurs intérêts.

A mon avis on n'y gagne rien, parce que cette gent est endurcie et que c'est peine perdue d'essayer à la réformer.

Je voulais chercher, avec mes lectrices, le pourquoi du présent état social et, si nous y sommes pour quelque chose, le remède à y appliquer de notre part.

.

Proclamons d'abord pour rendre le change à la présomption des hommes, ou mieux pour rétablir la vérité attaquée, que nous sommes intéressantes, tout au moins à l'égal de ces pharisiens de l'intelligence.

Ajoutons de plus à notre crédit que ces doctrinaires imperturbables viennent tous à leur heure—fiers sicambres fléchis—adieu ce qu'ils ont méprisé et soupirer à nos pieds en déclarant que sans nous la vie est sombre et privée de charmes.

Mais après ce décret justificateur, reconnaissons tout bas de notre côté, que nous légitimons un peu parfois, l'éloignement que les hommes lettrés ou simplement sérieux, témoignent le plus souvent pour notre société.

Peut-être cédant aux exigences du luxe, aux répugnances de la paresse, à la lassitude que suscitent les ennuis domestiques, négligeons-nous la partie importante de notre éducation.

Il est une erreur trop générale. C'est que les jeunes filles sortant des pensionnats peuvent se reposer sur leurs lauriers le reste de leur vie et borner leur savoir aux connaissances rudimentaires qu'elles ont acquises au couvent. C'est alors seulement, dit un sage auteur, que commence l'éducation des jeunes personnes.

Ce qu'on leur a enseigné à l'école n'est que la base de ce qui leur reste encore à apprendre.

.

Dans notre jeune patrie où tout est neuf, la civilisation n'a pu installer encore ses merveilleuses coûteuses.

L'art naissant ne trouve pas toujours, hélas ! auprès de cette génération que la grave question du gagne-pain obligatoire rend sourd aux muses, une bienvenue absolument cordiale.

La jeunesse ne peut donc, à moins d'études et de recherches, y puiser l'amour du beau et les connaissances qui en d'autres pays s'imposent presque par la vue des chefs-d'œuvre.

À Paris, par exemple, cette manière d'Univers où se trouvent tous les divers spécimens de la création, où tous les peuples du monde ont leur petite colonie, où le savoir et l'intelligence se donnent rendez-vous et se concentrent en un radieux foyer, on n'a qu'à voir et à entendre pour apprendre :

Les monuments publics disent au peuple le nom de ses gloires. Les théâtres illustrent les productions du génie, les exploits de la vaillance, initient à la correction, aux beautés de la langue ;

Les musées, les cours gratuits, l'éloquence qui se révèle dans tout l'éclat de sa glorieuse souveraineté du haut de la chaire chrétienne et des tribunes parlementaires, sont autant de moyens faciles de culture morale et intellectuelle.

Là les tableaux parlent aux yeux de l'histoire, de la religion, des mœurs et coutumes

des différentes races ; l'architecture dresse partout ses imposants chefs-d'œuvre.

Apollon, avec tous les attributs de son artistique divinité, y règne pour l'agrément, le bonheur et le perfectionnement de l'humanité. Sous ses ordres les muses obéissantes et gracieuses ont charge d'éveiller dans tous les coins de délicieux échos et de varier le décor à l'infini.

Ces belles choses éclairent l'intelligence, développent et raffinent le goût.

.

Mais hélas ! nous ne sommes pas à Paris, et à défaut d'alimentation, l'enthousiasme git ici, inassouvi dans les âmes ; le goût risque de languir et de se vulgariser s'il ne cherche ailleurs des éléments d'existence. Il ne nous suffit pas, comme aux parisiennes d'ouvrir les yeux et les oreilles pour nous instruire ; il faut en outre chercher cotrageusement.

.

Je ne prétends pas préconiser l'excellence de ma recette. L'entêtement du pire sexe pourrait bien encore la trouver impuissante, mais je crois pourtant, que si les jeunes filles se décident à faire la paix avec les livres, les jeunes hommes se hâteront probablement de faire de même avec elles.

Ce *vice-versa* charmant aurait des résultats très pratiques. Quant au léger polissage que devront subir, après la réforme en question, les habitudes et les manières d'ateliers de ces messieurs, ce n'est pas moi qui m'en mêlerai car, comme je vous le disais tout à l'heure, vous savez ?... il est plus prudent de s'abstenir.

Par conséquent..... je ne dis rien.

JOSEPHTE.

CAUSERIE

Une société portant le nom de l'*Alliance Française* vient de se créer à Paris. Elle a pour but de propager l'usage de la langue française dans les colonies et dans les pays étrangers.

Le général Faidherbe, un homme de guerre doublé d'un érudit vient, à l'occasion de cette création, de publier dans le dernier numéro de la *Revue Scientifique* une revue fort intéressante sur les déformations que subit l'idiome de Racine et de Voltaire dans la bouche de certains habitants des possessions lointaines de notre mère-patrie :

"Le *patois créole*, dit-il, est parlé par plus de deux millions d'hommes dans les colonies françaises ou anciennement françaises des Antilles et de la mer des Indes, en Guyane et dans le sud de la Louisiane."

Dans ces divers pays l'élément métropolitain figurait en minorité, le fond de la population s'est formé de noirs esclaves amenés d'Afrique et appartenant aux races les plus diverses. Ce devait être au début une vraie Tour de Babel. Il fallait cependant trouver un terrain commun pour s'entendre. Aucun des langages nègres n'avait la puissance de s'imposer ; le français se trouvait nécessairement appelé à jouer ce

rôle. Mais la langue était beaucoup trop compliquée pour des races qui, dans l'évolution humaine, étaient encore à l'état sauvage ou en étaient à peine sorties. Il se forma pour elles aux dépens du français un langage à leur portée.

"De là naquit cet idiome à la fois grossier et enfantin, le *patois créole* avec sa syntaxe réduite à sa plus simple expression, ses radicaux altérés et en quelque sorte "désossés" d'une partie de leurs consonnes. On sait que l'habitude de ce parler créole laisse dans la prononciation des habitants de nos colonies, lorsqu'ils veulent s'exprimer en français ordinaire, des traces tout aussi caractéristiques que l'accent de *terroir* de quelques-unes de nos provinces."

C'est là un précieux avertissement à retenir pour les Canadiens-Français. Dans des pays qui appartiennent à la France et qui n'ont jamais cessé de lui appartenir, les descendants des premiers colons ont une tendance à parler nègre. Est-ce le cas chez nous ? Nous n'appartenons plus à la France depuis bien longtemps, depuis plus longtemps même que notre sœur la Louisiane, et cependant est-ce que nous n'avons pas gardé intact l'idiome de Racine—je supprime : et de Voltaire—?

De Gaspé à Montréal, sur la rive nord ou sur la rive sud de notre Saint-Laurent, est-ce qu'on ne parle pas partout le même français avec le même accent ou plutôt sans accent ? Il est vrai que nous n'avons pas eu les nègres pour nous faire oublier notre langue, mais nous avons eu et nous avons encore plus terrible que cela : l'Anglais.

Oui, l'Anglais, qui depuis un siècle et demi est là qui nous guette, mais n'a jamais pu nous surprendre. Savez-vous, monsieur le général, ce que nous avons fait nous autres ? Au lieu de prendre un accent de *terroir*, nous avons commencé par nous débarrasser de l'accent picard, normand, breton, berrichon, champenois ou autre que nos ancêtres nous avaient légué pour ne parler, dans toute notre Province, et elle est aussi grande que votre France, qu'un Français de bon aloi que vos gens de Blois ou de Tours pourraient nous envier. Savez-vous ce que nous avons fait ensuite ? Nous avons appris la langue de ceux qui malheureusement sont devenus nos maîtres. Nous répondons en anglais à un Anglais et en bon français à un Parisien, et nous avons même l'avantage sur ce dernier d'ignorer complètement la signification des mots *vlan* et *pschult* !

Voilà ce que l'on pourrait dire bien haut à ce cher général. Tout bas, vous le savez comme moi, nous pouvons avouer que la médaille a un revers, mais assez effacé. Nous avons francisé un certain nombre de mots anglais et nous les employons couramment dans la conversation. De plus, et chose plus grave, nos braves *habitants* ont une tendance à faire des *cuir* ou des *velours*. Ce n'est pourtant pas la *protection* qui le veut : la chaussure et la nouveauté n'ont rien à faire dans la chose.

Pure négligence ! Tel avocat, qui fait de bonnes plaidoiries, a dans l'intimité une conversation par trop émaillée de fautes de fran-

gais et d'anglicismes. Telle maman, ancienne graduée de *Villa-Maria*, laisse échapper des phrases dans le genre de celle-ci : " Mon Dieu que c'est donc de valeur d'avoir un enfant aussi botherant qui se beurre les mains avec des confitures ! " ou bien : " Je vais coaxer mon mari pour qu'il m'achète un set en or ! "

Il est vrai que nous avons des compensations, et des belles. Fréchette va battre les Français chez eux tout comme Albert Delpit le Louisianais. Les bons écrivains, les bons poètes, les charmants conférenciers, comme Alphonse Christin, ne nous manquent pas. La bonne langue française a chez nous ses fervents. A qui devons-nous cela ? Disons-le hautement : à notre clergé, à notre clergé vraiment national qui en nous apprenant à bien parler la langue de nos pères a opposé une barrière infranchissable aux empiètements de la tache d'huile anglaise.

Donc, nous avons su conserver intégralement notre langue, plus heureux en cela que nos frères de certaines colonies. Cela prouve, tout au moins, que malgré une longue séparation notre patriotisme est toujours aussi vivace qu'au premier jour. Ne cherchons pas à nous en faire gloire. C'est le propre de tout colon français de toujours rester attaché à la mère-patrie et d'avoir le culte du souvenir et de l'affection. Ce ne sont pas les colonies que la France a fondées qui chercheront jamais à se séparer de la métropole. Au contraire, à l'heure qu'il est, ne réclament-elles pas l'honneur de payer l'impôt du sang ?

Pour finir laissez-moi vous répéter l'histoire que je me suis laissé conter l'autre jour et qui, vous en conviendrez, est fort vraisemblable. A l'attaque de Son-Tay, tout récemment, le capitaine de la 1ère compagnie de la Légion Étrangère demande des hommes de bonne volonté pour un coup de main périlleux. Les trois premiers sortis des rangs sont choisis. Ces trois étrangers vont avoir le sublime honneur de risquer leur vie pour la France, mais quels étrangers ! un Canadien, un Alsacien, un Louisianais ! Vous avouerez comme moi que ces trois nobles cœurs avaient des droits que les autres volontaires n'avaient pas.

TOUCHATOUT.

UNE FUMISTERIE

Il y a eu deux ans l'été dernier, je passai quinze jours chez mon ami T..., qui exerce la noble profession d'avocat à St-V....

Mon ami est un ancien zouave pontifical, et tous ceux qui ont vécu avec lui à Rome se souviennent, j'en suis certain, des joyeuses heures qu'il leur a fait passer.

Il est célibataire, frise la quarantaine, et est jeune de caractère comme un écolier.

C'est le plus grand farceur que l'on puisse rencontrer, et il est aux anges quand il a réussi à jouer quelque mauvais tour, même à son meilleur ami.

J'en sais quelque chose, moi.

Vous dire tout le plaisir qu'il me donna durant cette quinzaine où nous vécûmes ensemble, me serait impossible.

Un soir que nous veillions tous les deux assis à sa porte, il me raconta une histoire, mais une histoire qui ferait crever de rire mes lecteurs, si j'avais, pour la narrer, la verve de mon ami.

— Tu connais le père Therrien, le meunier, de la rivière aux Bluets, fit T ?

— Si je le connais ?

— Tu sais comme il est crédule.

— Ah ! je le connais, va.

— Eh bien, je lui ai monté la meilleure fumisterie que l'on puisse imaginer.

Tu vas en juger.

L'automne dernier, le bonhomme vient me consulter à propos d'une cause qu'il avait devant la cour des commissaires.

Après avoir obtenu de moi tous les renseignements que, dans ma sagesse, je pouvais lui donner, le vieux me dit :

— Vous avez été soldat du pape, Monsieur T.

— Oui, mon brave, et je vous assure que je voudrais bien avoir encore l'occasion de me battre contre les Italiens.

— On dit que le pape vous a appris bien des secrets.

— Pas grand'chose, allez.

— Ah ! si vous vouliez parler, vous en diriez long.

— Expliquez-vous donc.

— Je veux dire que si le pape ne vous avait pas fait prêter serment de ne rien divulguer de ce qu'il vous a appris, vous pourriez m'enseigner la manière de faire venir l'esprit.

— Il est vrai que Notre Saint Père a fait jurer à tous les zouaves de ne pas révéler les moyens qu'on emploie pour se faire obéir du diable, mais, bah ! moi je ne suis pas scrupuleux, et si je pouvais trouver un compagnon qui voulût m'aider, j'obtiendrais du démon tout l'argent que je voudrais.

— Acceptez-moi pour votre associé, et nous partagerons le magot.

— Vous ne voudriez pas faire ce que j'exigerais de vous.

— Ce que vous demanderiez serait donc bien difficile.

— Pas difficile, et cependant je n'ai jamais pu trouver jusqu'à présent un homme qui voulût m'aider à arracher des trésors au diable.

— Que faut-il donc faire ?

— Vendre votre âme à Satan, parbleu !

Le père Therrien sembla tressaillir, et se rapprochant de moi :

— Vous dites que je peux vendre mon âme au diable et en obtenir de l'argent.

— Sans doute.

— Je n'ai pas de femme, pas d'enfants, personne pour prendre soin de moi, un peu d'argent sur mes vieux jours me ferait bien. Et puis il y a assez longtemps que suis dans la misère, et, puisqu'il n'y a pas d'autre moyen de devenir riche, je suis votre homme.

Je ne répéterai pas toute la conversation que nous eûmes ensemble ce jour-là, qu'il me suffise de te dire que nous décidâmes, le père Therrien et moi, de se rencontrer à son moulin, le lendemain, à minuit.

Quand le vieux m'eut quitté, je courus avertir nos amis G..... et C..... du tour que je voulais lui jouer.

G..... et C..... eurent bien du plaisir à m'écouter, et il fut convenu, séance tenante, que G..... serait l'office du diable muni d'un masque, de cornes et de gants garnis de clous, et que C..... se cacherait pour nous regarder faire.

A l'heure indiquée, j'étais rendu au moulin, accompagné du meunier qui était venu me chercher au village avec sa voiture.

Ce soir-là, il faisait noir à ne pas voir à deux pas devant soi, il pleuvait, le vent faisait rage

dans les arbres dépouillés du chemin, et par moments un éclair rayait l'obscurité.

Une vraie nuit de sabbat.

On eut dit que la nature voulait s'harmoniser avec la scène effrayante qui se préparait.

Nous avions pour nous éclairer une lampe de fer qui jetait à peine une lueur vacillante, et bien que je savais que tout ce qui allait arriver n'était qu'une farce, j'avais quelque peu soulevé.

Un autre que le père Therrien eût tremblé de tous ses membres.

J'avais apporté une petite boîte dans laquelle se trouvait tout ce dont j'avais besoin pour rencontrer Satan.

Je l'ouvris : elle contenait un livre et une étole en papier.

Le moulin en question est divisé en quatre compartiments.

Nous étions dans l'appartement où se trouvent les meules.

Je demandai au meunier s'il était prêt à recevoir le diable.

Sur sa réponse affirmative, je pris mon livre, et me mis à lire en latin, à haute voix.

Je n'avais pas lu dix lignes qu'un grand coup, — comme celui que l'on ferait avec un bâton, — retentit sur la cloison qui nous séparait de la chambre réservée aux grains.

— Je crois que le diable est en mauvaise humeur ce soir, dis-je, en me tordant pour m'en empêcher de rire.

— Croyez-vous qu'il y ait du danger ? hazarda le bonhomme qui commençait à s'émouvoir.

— Je ne crois pas, répondis-je, en éclatant de rire.

Le vieux crut que je riais pour l'encourager.

Je repris ma lecture.

Tout à coup la cloison de nouveau résonna sous un choc violent, la porte s'ouvrit grande, et Satan nous apparut dans son épouvantable majesté.

Au moment où il faisait son entrée, j'aperçus à l'une des fenêtres du moulin, — sous un parapluie — la face de C... qui se fendait la bouche jusqu'aux oreilles.

Le roi des ténèbres marcha droit au père Therrien, et, roulant sur lui deux yeux ardents comme la braise, il dit sur un ton cavernieux :

— Vous voulez avoir de l'argent ?

Le bonhomme, paralysé par la peur, n'eut pas la force de répondre, et, se serrant contre moi, me demanda tout bas de commander au démon de s'en aller.

— Vous voulez de l'argent ? reprit le démon, en grinçant des dents.

— Oui, monsieur, balbutia le meunier éperdu.

— Combien vous en faut-il ?

— Je m'en rapporte à votre générosité.....

— Vieille bête ! fis-je indigné, demandez-lui donc vingt mille piastres.

— Si vous pouviez me donner vingt mille piastres, reprit le père Therrien, enhardi par ma réprimande, je vous serais bien obligé.

— Vous savez mes conditions, hurla Lucifer.

Le vieux, se rappelant que pour avoir de l'argent il allait falloir vendre son âme, se tut, pencha la tête, et se mit à pleurer à chaudes larmes.

En voyant les grimaces du père Therrien, diable, qui n'en pouvait mais, se mit à tousser bruyamment, pour étouffer un éclat de rire.

Je me tordais, et C... toujours à sa fenêtre riait tant que si le vent n'eut pas couvert le bruit qu'il faisait, nous aurions été immédiatement trahis.

— Répondez ou je me fâche, fit de nouveau le démon en levant le bras droit.

Le pauvre imbécile, croyant être emporté sur le champ dans l'abîme éternel, se jeta à genoux,

faisant des signes de croix et marmottant une prière.

Lucifer, rendu furieux par cette scène, bondit, avec la souplesse d'un tigre, sur le père Therrien, et l'étreignant à la gorge de ses griffes de fer, cria d'une voix grondante comme un tonnerre :

—Vendez-moi votre âme, ou je vous étrangle !

Le bonhomme, se débattant comme un damné, criait :

Mettez-lui l'étole ! mettez-lui l'étole !

Je saisis l'étole et la passai autour du cou du diable.

Aussitôt Satan lâcha prise et disparut par la porte restée ouverte qu'il referma avec un bruit d'enfer.

Et le narrateur, qui se pâmait en racontant cela, ajouta :

—Et dire que j'ai eu la méchanceté de laisser le père Therrien passer le reste de la nuit seul dans son moulin.

—Vous avez eu de la chance que le bonhomme n'ait jamais su que vous lui aviez joué un tour, remarquai-je.

—De la chance ?

Cet animal de G.....qui est bavard comme une commère, nous a vendus, le père Therrien nous a intenté une poursuite, et notre fumisterie nous a coûté la bagatelle de cinq cents dollars.

AUGUSTE VERGER.

JEAN ET JEANNE SORIOL,

LÉGENDE.

LA CAPITULATION.

Sur le bord de la route si connue qui conduit de la ville de Montréal au village de la Côte des Neiges, à main gauche, en plein milieu d'un petit champ de jardinier, le passant d'aujourd'hui voit, sans y prêter beaucoup d'attention, trois pans de mur, délabrés, noircis par l'âge, s'émiettant lentement, lentement, comme à regret sous les coups du temps, et dont il ne restera bientôt que de rares vestiges éparpillés ça et là, dont la génération qui va suivre, aussi oublieuse que la présente génération, n'aura guère souci.

Pourtant, ces vieux murs tenaces, construits comme savaient en construire nos aïeux, ont leur légende ; légende intéressante que je vais essayer de raconter de mon mieux.

Donc, ces vieux murs, cet amoncellement de cailloux, à travers les fentes desquels, pendant l'été, poussent l'herbe St. Jean et la Marguerite, appartiennent à une maison de date très-ancienne. C'est là que naquirent, en 1735 Jean Soriol, et en 1737 Jeanne sa sœur, du légitime mariage de Antoine Soriol, messager ordinaire du gouverneur de Montréal et de Juliette Lauzon.

Juliette était la fille du Sieur Lauzon qui a laissé son nom à un endroit bien connu de notre province, et de la belle Onyi-milah dont le père, un chef de la tribu des Maléchites, avait toujours été un des plus fidèles alliés des Français.

Le sang indien coulait donc dans les veines de Jean et de Jeanne Soriol.

Ce fut également dans cette maison même, que le général de Lévis, au mois de septembre 1760, après s'être vu refuser les honneurs de la guerre, obéissant la mort dans l'âme, aux ordres du marquis de Vaudreuil, dût signer cette capitulation mémorable qui donnait à la couronne d'Angleterre le plus beau joyau de cette couronne de France, qu'un Bourbon sans cœur et sans mœurs souillait alors en compagnie d'une prostituée.

Jean Soriol avait, à cette époque, atteint l'âge

de vingt-cinq ans. C'était un beau gars dans tout l'acception du mot, un cœur d'or et une tête chaude ; mais il était en même temps doué d'un tempérament qui n'acceptait aucune règle, et que la discipline, même la plus sévère, ne pouvait assouplir.

Jean était au service du gouverneur de Montréal qui avait remarqué sa grande bravoure et ses allures peu communes.

Malgré les égards qu'on avait pour lui, Jean commit souvent des infractions sérieuses à la discipline. Il lui arriva même une fois de souffleter, en pleine rue, un jeune officier de la troupe régulière dont la morgue hautaine l'offusquait. Une autre fois pendant une revue militaire, il avisa dans les rangs, un autre officier qui, la veille, s'était permis un propos inconvenant sur le compte de sa sœur Jeanne, et, à la grande surprise de tout le monde, força l'insulteur à baiser la terre.

Pour ce coup de tête et pour beaucoup d'autres du même genre, Jean passa en conseil de guerre, mais il se tira heureusement d'embarras, grâce aux démarches d'une certaine madame Péan qui avait de l'influence sur le gouverneur, (en ce temps-là il y avait aussi de cette sorte de femmes)—et à qui cet étrange garçon ne déplaisait pas du tout.

Au moment où Lévis allait remettre au général Amherst le lugubre document qui nous constituait sujets anglais, Jean Soriol entra comme une bombe dans l'appartement où se trouvaient ces deux commandants avec leurs états-majors, et jeta à leurs pieds plusieurs hampes de drapeaux à moitié calcinées.

Jean venait de brûler les drapeaux de l'armée française vaincue, il n'avait pas voulu les laisser tomber entre les mains des conquérants.

Les officiers anglais voulurent se saisir de lui, mais Amherst qui, tout anglais qu'il fut, admirait les hommes de cœur, leur fit signe de le laisser libre.

Pendant que se déroulait cette scène, un jeune homme de la suite du général anglais, portant le costume pittoresque des militaires écossais au service de l'Angleterre, avait remarqué Jeanne Soriol que la peur retenait blottie dans un coin de l'appartement. Frappé de la beauté de la jeune fille, car Jeanne était belle comme le jour, le jeune officier, en galant écossais qu'il était, s'approcha d'elle respectueusement, et lui parlant en français, il chercha à la rassurer tout en lui faisant quelques compliments flatteurs mais de bon goût.

Ce jeune guerrier étranger qui avait nom Donald Cameron Fraser, était très bien fait de sa personne, il avait l'air distingué et manifestait des sentiments nobles. C'était un brave, et à la tête de son régiment s'était déjà distingué par plusieurs actions d'éclat. Aussi le commandant en chef des troupes anglaises l'avait-il en grande estime.

Jean Soriol, que les officiers anglais avaient relâché, aperçut tout-à-tout le jeune écossais parlant à sa sœur : ne devinant pas le motif de sa conduite, mais croyant plutôt à une insulte faite à Jeanne, le cœur plein de rage il se rua comme un tigre sur Donald Cameron Fraser qu'il terrassa.

C'en était fait de Jean Soriol si le général Amherst ne se fut de nouveau interposé en sa faveur et ne lui eut commandé de sortir immédiatement. Notre héros eut bientôt pris une décision ; il courut embrasser Jeanne, qui tremblait de peur, la pauvre, puis il gagna la porte ; mais avant de sortir il lança aux officiers anglais, en leur montrant le poing, ces paroles de vengeance impitoyable. "Tant que je serai vivant, je tuerais un anglais par jour, car je ne capitule pas, moi," puis il s'éloigna.

Au moment où Jean Soriol s'enfuyait ainsi, oubliant dans sa fureur qu'il était le seul protecteur de sa sœur et de sa mère veuve depuis la dernière bataille livrée sur les plaines d'Abraham, Jeanne se jeta aux pieds de Donald Cameron Fraser et fit en pleurant un appel à ses sentiments d'honneur, pour n'être point molestée ; et ce ne fut pas en vain. L'officier qui, au cours des batailles se grisait avec l'odeur de la poudre, le bruit de la fusillade et le râle des mourants, fut touché de compassion en contemplant les deux beaux yeux mouillés de larmes de la sœur de Jean Soriol ; son cœur s'émut en écoutant la douce voix de cette adorable Canadienne qui sans s'en douter venait d'en faire la conquête. Aussi Donald Cameron Fraser devint dès cet instant l'ami le plus dévoué et le plus respectueux de Jeanne Soriol.

Les dernières formalités de la capitulation étaient accomplies, les personnages qui venaient de prendre part au grand drame de la conquête du Canada allaient se séparer, lorsqu'ils entendirent une détonation suivie d'un cri de douleur. Tout le monde fut bientôt dehors, et l'on put voir, en même temps que l'officier d'ordonnance du commandant anglais s'affaissant sur le cou de son cheval, la fumée d'un mousquet s'élevant au-dessus de la maison de Jean Soriol.

On chercha celui-ci en vain pendant quelques minutes aux alentours, il était disparu.

STANISLAS COTÉ.

(La fin au prochain numéro.)

LE TOUT MONTRÉAL

Nous avons reçu une charmante nouvelle signée une québécoise, ainsi qu'une *Requête à Ludovic*, de notre gracieuse collaboratrice Mina. Le manque d'espace nous force à remettre ces articles au prochain numéro. Si Ludovic connaissait le contenu de la requête qui lui est adressée, il ne nous pardonnerait jamais notre retard ! Heureux Ludovic !

Nous avons également reçu une correspondance signée Bozart, et nous l'avons envoyée son adresse, c'est-à-dire à Maud.

On se dépêche, le carême est proche, et on veut profiter des derniers jours du carnaval. Les fêtes se suivent toutes plus charmantes les unes que les autres, mais si rapprochées qu'il est impossible au malheureux chroniqueur, chargé de les décrire, de le faire aussi longuement qu'il le voudrait. Puis il faut le pardonner, cet infortuné, il est jeune comme tout autre, il danse, rit et s'amuse, et le lendemain, dame le lendemain, la main lui tremble un peu ! La première soirée de la semaine à laquelle nous avons assisté était celle de madame Alexis Cusson : musique excellente ; mademoiselle Charlotte Gauthier et monsieur Paul Wiillard, le professeur émérite, ont chanté, avec un goût et une science parfaite, quelques morceaux de leur répertoire.

La soirée donnée le jour suivant par madame Trestler, à sa résidence, rue St-Hubert, a été des plus brillantes. Plus de cent personnes avaient

répondit aux invitations de l'aimable hôtesse. Ce que nous pouvons dire de cette charmante réunion, c'est qu'on s'est quitté fort tard avec beaucoup de regrets.

Le même soir avait lieu une réunion des plus artistiques chez madame J. B. Labelle, rue Lagouchetière. La partie musicale a été ce qu'elle devait être chez l'habile organiste de Notre-Dame, mais elle n'a nullement empêché les jeunes gens de danser et de s'amuser. Enfin, la réception du mardi, de madame Rouher Roy, a été cette semaine plus brillante que jamais ; nombre d'amis s'y étaient donné rendez-vous et on a dansé jusqu'à une heure avancée du matin.

Nous sommes heureux de constater que tout le bien que nous avons dit la semaine dernière du concert qui devait être donné par l'Union Allet, s'est trouvé au-dessous de la vérité. La soirée de jeudi dernier a été l'une des meilleures à laquelle nous ayons encore assisté. L'organisation était parfaite et les nombreux spectateurs, qui avaient répondu à l'appel des Zouaves, n'ont éprouvé aucun des ennuis qui accompagnent ordinairement ces sortes de soirées. Le programme a été parcouru d'un bout à l'autre sans le moindre accident. Les artistes-amateurs ont été parfaits et ont été chaudement applaudis. Mademoiselle De Martigny, madame Gélinais, ainsi que MM. Variu, Templé, Marion, Labelle et Maillet. C'était justice du reste. Le chœur des Montagnards et la musique du 65^e ont reçu une juste part des applaudissements du public.

Nous croyions pouvoir donner aujourd'hui à nos lecteurs le poème de M. Fréchette en l'honneur du poète Arnold, qui visite en ce moment le Canada. Les épreuves étaient même tirées, lorsque M. Fréchette est venu nous prier de laisser la chose de côté, M. Arnold ayant agi, au lunch qui lui a été offert au Windsor, mercredi dernier, de façon à ne pas mériter les sympathies des catholiques.

Nous remplacerons ce poème par deux sonnets inédits qui plairont certainement à nos lecteurs. Si ce n'est pas commettre une trop grave indiscretion, nous dirons que le premier est adressé à Mme R. Thibaudeau, et le second à Mlle Noël, de New-York, qui est ce moment en visite à Mille-Fleurs.

MODES DU JOUR

Avec mars nous entrerons dans une période moins froide et les quelques beaux jours de ce mois nous permettront d'échanger nos toilettes d'hiver contre quelques costumes de demi saison. Cependant la neige, la boue et la pluie empêcheront pendant quelques semaines encore la sortie des véritables nouveautés de la saison. Je conseillerai, pour ne pas sacrifier inutilement les nouvelles toilettes, de rajeunir les robes de la saison dernière et de les arranger à peu de frais, de façon à les rendre portables pendant les derniers jours de la saison d'hiver.

Les polonaises seront encore de modes et les

patrons nouveaux se rapprochent tellement des anciens qu'il sera très facile de transformer ces derniers. Les différences un peu importantes entre les deux styles consistent surtout dans l'arrangement du devant et des draperies du dos. Les devants de corsage sont très variés, mais les plus en faveur sont ceux avec draperies tombantes et bouffantes et ceux avec les devants forme jaquette. Les premiers devront être adoptés pour le rajeunissement des corsages aux boutonnières éraillées. La partie bouffante ou drapée se pose par dessus les boutons, s'attachent simplement au col et à la taille, points où on la fixe en la fronçant. Cette addition peut être faite en tissu tout autre que celui de la robe.

Si le corsage est ajusté et ne permet pas l'arrangement ci-dessus on peut attacher la partie drapée au col en ayant soin de la laisser d'une longueur telle que l'on puisse la relever de chaque côté sur les hanches. Sur le corsage, on diminue l'épaisseur de cette addition en la plissant et on la maintient sur les côtés à l'aide de rubans posés dans la couture des petits côtés; on peut ajouter une ceinture en beau ruban large se nouant sur le côté gauche.

La soutache et les galons sont très en vogue et je ne connais rien qui puisse modifier plus complètement une ancienne robe. Si on ne veut pas ou si on ne peut pas, faute de temps, exécuter un dessin compliqué, on peut simplement poser ses galons en rangs serrés et parallèles, ou en spirales. Les soutaches larges sont préférées cette année aux soutaches étroites. Les manches peuvent être complètement soutachées de galons; la forme des manches a subi une légère modification; elles sont montées très haut avec épaulettes froncées; les collets des corsages doivent être très élevés ne laissant passer qu'un filet du col blanc, genre militaire. Avec ces cols élevés on peut employer une dentelle large que l'on coud à l'intérieur et que l'on rabat à l'extérieur en la fronçant ou même en lui laissant un certain aspect de ruche.

Enfin un dernier moyen, et pas des plus mauvais, pour utiliser une robe fanée, consiste à la garnir de biais, qu'on portera beaucoup du reste, cette année. Voici comment ils devront être disposés. Sur un fond de jupe de la largeur ordinaire, on étagera des biais d'égale grandeur, de deux pouces, tout faits par exemple.

Ils pourront aussi être de grandeur inégale. Dans ce cas, il faudra combiner la garniture de la jupe de façon à bien garder les proportions. Les biais seront bien mélangés velours et laine, ou même de trois différentes étoffes; comme velours, laine et satin, ou satin ou faille damassé et velours. Les couleurs pourront être différentes, ou, ce qui sera encore mieux, en camaïeu.

Il faut constater que plus encore que la fortune, la mode est une roue qui tourne; on peut être certain de revoir tour à tour les mêmes formes les mêmes garnitures et les mêmes étoffes. Après les grosses ruches et les grands volants droit fil, il était indiqué que les biais allaient avoir aussi leurs succès. Si parmi nos lectrices il en est qui veulent faire cette jupe, je leur recommande de ne pas trop plaquer leurs biais, de leur laisser au contraire un certain jeu; ils doivent ressembler à des volants très peu roncés. Ne pas oublier de les doubler de mousseline pour leur donner de la consistance. Le fond de la jupe est garni presque jusqu'en haut: on termine par un retroussé en l'une des étoffes qui figurent dans la garniture. Le corsage est orné de façon à rappeler la jupe, par exemple par un triple col et un triple parement des mêmes biais.

PÉRIA.

FEUILLETON DU " JOURNAL DU DIMANCHE "

LE SECRET DE ROCH

DEUXIÈME PARTIE

LE MAUDIT

I

ROCH ET SON ANE.

(Suite.)

Le paquet était un grand manteau de Ségovie, dans lequel était enveloppé un nouveau-né. L'abbé Juan coupa la corde, déroula le manteau, et prit l'enfant dans ses bras en remerciant la Providence qui le lui envoyait d'une façon tout à fait originale.

— Est-il possible, se dit-il, en pressant le petit être innocent contre son sein, qu'il y ait sur la terre des parents assez dénaturés pour abandonner un si bel ange ?

L'enfant, d'abord engourdi, s'était réveillé et pleurait en poussant des cris aigus. Le curé le berçait dans ses bras en essayant de le calmer, en chantant un cantique sur un air monotone et en le dorlotant comme eût fait une nourrice. Mais plus il s'efforçait de le faire taire, plus le nourrisson élevait le diapason. A la fin, le bon abbé comprit que ces pleurs et ces cris étaient provoqués par la faim.

— Dieu sait, dit-il, depuis quand ce pauvre ange n'a rien pris.

Et se levant, en le serrant toujours contre lui, il sortit de l'écurie pour rentrer dans la cuisine.

Il ne tarda pas à constater qu'il n'avait dans son armoire qu'un pain rassis de trois jours, deux oignons et une burette de vinaigre, aux trois quarts vide, toutes choses qui pouvaient suffire à un homme sobre comme l'abbé Juan, mais qui étaient peu faites pour apaiser la soif et la faim d'un enfant qui vient de naître.

— Me voilà dans de beaux draps, se dit le curé moitié riant, moitié soucieux. Si au moins j'avais un morceau de sucre, je pourrais faire de l'eau sucrée; mais depuis que ma pauvre mère est morte, il n'y a plus rien ici.

En effet, depuis que ce malheur l'avait frappé, l'abbé Juan, faute d'avoir trouvé une servante assez vieille et assez résignée pour partager sa pauvreté, vivait seul.

Une heure s'écoula. L'enfant n'avait cessé de pleurer, le curé de psalmodier, l'un et l'autre sans parvenir à s'entendre. Peu à peu pourtant l'enfant se tut, soit qu'il cédât au sommeil ou à l'épuisement, soit que le chant monotone qui le berçait l'eût insensiblement endormi. L'abbé le porta doucement à son lit, l'y coucha et le recouvrit chaudement. Puis, les bras croisés sur la poitrine, il arpenta la cuisine, la tête pleine de pensées.

— Aux grands maux les grands remèdes, s'écria-t-il enfin au sortir d'une longue méditation. Allons chercher une nourrice.

Et prenant son manteau, son chapeau, sa lanterne, il sortit de la maison.

Malgré l'heure avancée de la nuit, il courut tout le village, frappa de porte en porte et ne trouva pas de nourrice.

Cette déconvenue, à laquelle il ne s'attendait point, renversait tous ses projets.

Mais comme il fallait après tout faire de

nécessité vertu, au bout de deux heures d'inutiles démarches, il prit le chemin du presbytère, muni d'un peu de sucre que lui avait donné le pharmacien (c'était tout ce qu'il possédait), et suivi d'un certain nombre de commères dont le récit de l'abbé avait éveillé la curiosité et qui, sans consentir à se charger de l'enfant, voulaient du moins le voir.

Aussitôt toute la cuisine du presbytère se trouva pleine de monde. Le curé, sa lanterne à la main, s'approcha du lit. Les femmes marchaient derrière lui sur la pointe des pieds, le doigt sur la bouche comme pour se commander réciproquement de ne pas faire de bruit.

L'enfant, enseveli dans le grand manteau, dormait sans penser à rien. Les lueurs vacillantes de la lanterne éclairaient son visage. Les femmes s'étaient groupées devant le lit, le cou tendu.

—Pauvre petit ange ! dit l'une.

—Qu'il est joli ! ajouta une autre.

—Comme c'est innocent ! fit observer une troisième.

—Est-ce un garçon, monsieur le curé ? demanda une vieille.

Est-ce une fille ? interrogea presque en même temps celle qui avait parlé d'abord.

—Nous verrons cela plus tard, dit l'abbé ; pour le moment, taisez-vous, car l'enfant se réveillerait.

—Permettez-moi, monsieur l'abbé, dit une jeune femme, ce pauvre petit ange va s'écorcher la peau au contact de ce manteau ; je vais lui chercher des langes.

—Et moi aussi, dit vivement sa voisine.

—Et moi aussi, répéta-t-on de tous côtés.

Les femmes, mues par le même sentiment, avaient pris le chemin de la porte.

—Doucement ! doucement ! dit l'abbé, je vous dis que vous allez me l'éveiller.

Quand elles furent toutes sorties :

—En attendant qu'il rouvre les yeux, dit-il, faisons-lui un peu d'eau sucrée ; cela n'est certainement pas très fortifiant, mais cela trompe la faim. Il faudra songer à vendre l'âne pour acheter une chèvre.

Tout en parlant ainsi, le curé avait versé de l'eau dans un verre, y avait mis le sucre et remuait avec une cuiller.

—Voilà un gaillard, dit-il en attachant les yeux sur l'enfant, qui ne semble pas d'humeur à bondir contre son ventre. Le fait est qu'il est mal tombé. Je suis pauvre comme un rat d'église, c'est le mot, et l'on me met un enfant sur les bras. Bah ! ce que Dieu fait est bien fait. Avec une chèvre et un peu de patience, nous en viendrons à bout. Qu'il tienne bon seulement jusqu'à ce qu'on puisse le servir, je l'élèverai à ma manière. Qui sait ? Un jour peut-être aurai-je besoin de lui pour soutenir ma vieillesse. Aristote dit quelque part que la rencontre d'un âne est de bon augure. *Asinorum occurus antiqui erant homini*. Quand j'ai ouvert la porte, qu'ai-je vu d'abord ? Un âne portait l'enfant. L'un ne va pas sans l'autre. A la grâce de Dieu, nous verrons bien si le philosophe a raison.

L'enfant dormait toujours. Le curé suivait le cours de ses réflexions.

—Ce qui m'étonne, c'est que le père ne soit pas venu à moi et ne m'ait pas dit : Monsieur le curé, pour tel ou tel motif, je suis forcé d'abandonner mon enfant, inscrivez-le dans vos registres sous tel ou tel nom ; élévez-le, et si demain la fortune m'est favorable, je reviendrai vous remercier et réclamer mes droits de père. Cela eût été plus simple, plus logique, plus naturel. Car je suppose que celui qui a déposé son enfant à ma porte me connaît et a compté sur mon bon cœur, et que...

A ce moment, l'enfant rouvrit les yeux et se reprit à pleurer.

—Voyons, monsieur, dit le curé en riant, — et il le prenait dans ses bras, — on ne s'occupe que de vous, un peu de patience.

Et il plaça le verre d'eau sucrée sur ses lèvres.

L'enfant but avidement, puis, fixant les yeux sur son bienfaiteur, il ébaucha un sourire de satisfaction.

—Bon, dit l'abbé d'une voix émue, voilà qu'il me fait pleurer maintenant.

Et, en effet, deux grosses larmes roulaient sur la joue du prêtre.

—Comme il me regarde ! ajouta-t-il. On dirait qu'il veut me remercier.

Un léger coup de sonnette se fit entendre.

Le curé alla ouvrir.

C'étaient les voisines qui revenaient chargées de langes et de petits vêtements. L'une d'elles prit l'enfant sur ses genoux et se prépara à l'habiller.

—Voyez donc ce qu'il a au cou, dit-elle avec une exclamation de surprise.

Toutes les commères se rapprochèrent en faisant la même réplique :

—Voyons !

—Prenez garde, c'est une bague attachée par un cordon de soie, dit le curé en examinant le bijou.

—Une bague ? interrompirent plusieurs femmes.

—Oui, une bague en or, avec une émeraude, continua le prêtre. Ah ! voici une inscription, quelque signe sans doute pour reconnaître l'enfant quand on viendra le réclamer.

Et l'abbé lut à haute voix : *A Louise, 12 mai 1812, Madrid.*

—Louise ? dit la femme qui tenait l'enfant. Mais c'est un garçon, monsieur le curé, un beau gros garçon !... Tenez voilà un papier que je trouve sur lui.

Le curé prit la lettre qui avait été attachée dans le manteau, s'approcha de la chandelle, et lut ces deux lignes au rayon :

“Un soldat confie cet enfant à la charité du curé : soyez pour lui un second père.”

—Cela ne nous apprend pas grand-chose ! dit l'abbé en hochant la tête. Mais serrons toujours ce papier.

Et il alla placer la lettre dans un tiroir du vieux meuble qui lui servait de bureau.

L'enfant était habillé et les commères se le passaient de main en main. Le curé les remerciait avec effusion, en assurant qu'il n'oublierait jamais leur bon cœur.

—Ah ! si nous pouvions l'allaiter ? dit une des femmes.

—Ne vous inquiétez pas de cela, dit vivement l'abbé, demain j'achèterai une nourrice.

—Acheter une nourrice ?

—Oui, ou une chèvre, ce qui revient au même... J'aurai toutefois à réclamer un service de chacune de vous. La chèvre allaitera l'enfant, mais elle ne peut ni le laver, ni l'habiller, ni lui donner tous les soins qu'il réclame à son âge. Voici donc ce que je propose : vous vous chargerez de lui à tour de rôle, en prenant chacune votre semaine. Il sera de la sorte, dans toute l'acception du mot, l'enfant du village, et puisque le malheur l'a privé des caresses et de la sollicitude de sa mère, il aura autant de mères qu'il y a de femme à la Chênaie.

—C'est moi qui commencerai, dit la plus jeune des commères.

—Non, c'est moi.

—C'est moi.

—C'est moi.

Toutes voulaient prendre l'enfant en même temps.

Le curé vit le moment où il allait devoir renouveler le jugement de Salomon.

—Il me semble, dit-il après une courte réflexion, que le droit de priorité revient à celle qui a le plus d'expérience. Or, la plus expérimentée est, suivant toute probabilité, la plus âgée.

—Dans ce cas, dit une matrone à qui ses cheveux blancs et son front ridé servaient d'acte de naissance, l'enfant est à moi pour huit jours. Viens, mon petit, ta mère de première semaine sera la tante Pétra.

Et, s'emparant de l'orphelin comme d'un trésor, elle fit sonner sur ses petites joues deux gros baisers.

L'enfant contemplait tout ce monde pressé autour de lui avec des yeux étonnés. Il se laissa emporter sans crier.

Le curé essuya une larme.

Pétra regardait avec un air d'orgueil les autres commères dépitées. Mais aucune d'elles n'osa murmurer. Elles se bornèrent à défilier devant le nouveau-né en lui donnant un baiser, comme pour affirmer leurs prérogatives futures, puis elles se retirèrent. Pétra les suivit.

—Je vais lui faire un peu de bouillie, en attendant la chèvre, dit-elle, impatiente d'entrer immédiatement en fonctions.

Quand le curé fut seul, il rendit grâce à Dieu de l'avoir tiré de ce pas difficile. Puis il se disposa à se coucher, quand il se souvint qu'il avait oublié l'âne à l'écurie.

Il prit sa lanterne, qui était restée allumée, et alla s'assurer si rien ne manquait à celui qu'il appelait déjà en riant l'autre enfant trouvé.

Mais le bon abbé n'était pas, cette nuit, au bout de ses surprises ni de ses émotions.

En pénétrant dans l'écurie, au lieu d'un âne il en vit deux.

Sa stupefaction fut telle qu'il ne s'aperçut pas tout d'abord que le second était beaucoup plus petit que le premier. Il ne constata qu'une chose : la multiplication des ânes.

Voici ce qui s'était passé : l'âne que le curé avait trouvé pendu à sa porte n'était pas un âne, mais une ânesse. La pauvre bête, qui pleine, avait été si rudement secouée par l'aventure qui lui était arrivée, qu'elle avait mis bas pendant que l'abbé Juan courait le village et que les commères prolongeaient leur colloque dans la cuisine.

Le curé eut un cri de joie :

—Le bon Dieu ne fait jamais les choses à demi, dit-il, je cherchais une nourrice, le Ciel me l'envoie.

Il retourna à la cuisine, y prit une tasse, revint à l'écurie et se mit à traire l'ânesse.

Quelques moments après, il courait nu-tête jusqu'au bout du village où demeurait Pétra, et, la tasse de lait à la main, il pénétrait chez la paysanne, tout ébahie d'apprendre qu'en une seule nuit l'enfant abandonné eût trouvé un père, une mère et une nourrice sur lieu.

(A continuer.)

RENSEIGNEMENTS UTILES

Nous sommes heureux d'apprendre que MM. La-violette & Nelson viennent d'être nommés agents du “Sirop Antinerveux au Bromure de Potassium absolument pur,” de Lemaire. Ce Sirop est l'hypnotique par excellence et doit être préféré à l'opium et ses préparations, parcequ'il procure un sommeil paisible, sans pesanteur de tête au réveil et parce qu'il n'a pas l'inconvénient, comme l'opium, de congestionner les centres nerveux. Cet Antinerveux est aussi hautement recommandé contre les douleurs névralgiques et rhumatismales.